



[www.2017boudry.ch](http://www.2017boudry.ch)

[boudryenedette@2017boudry.ch](mailto:boudryenedette@2017boudry.ch)

## Contrat d'engagement

Entre d'une part,

**L'organisateur : 2017, Boudry en vedette**

**Responsable :** Christian Küffer – Rue Louis Favre 53 – 2017 Boudry

**Tél.** 032 842 59 16 / 079 759 29 67

**mail** boudryenedette@boudry.ch

Et d'autre part,

**Le contractant :** \_\_\_\_\_

**Responsable :** \_\_\_\_\_

**Tél.** \_\_\_\_\_ **mail** \_\_\_\_\_

**Genre :** \_\_\_\_\_

### Manifestation

« 2017, Pavés en folie - Edition 2018 »

**Samedi 8 septembre 2018 de 09h00 à 18h00**

#### Pour les artistes, talents et groupes

Le contractant s'engage à participer et à fournir la prestation pour laquelle il s'est inscrit, aux heures et aux lieux qui lui sont attribués, dans la durée prévue.

#### Pour les stands

Le contractant s'engage à participer et à exploiter son stand durant toute la durée de la manifestation.

#### Rétribution

Les artistes, talents et groupes sont rétribués au chapeau, au cours ou en fin de leur prestation, sous leur propre responsabilité. Les taxes de la Suisse sont de la responsabilité du contractant.

Les artistes, talents et groupes s'engagent à respecter l'horaire défini par l'organisateur.

#### Stands

Les sociétés, associations et privés fourniront le matériel qui leur est nécessaire, tente, table, frigo, parasol, etc. L'organisateur mettra à disposition en plusieurs points de la ville des tableaux électriques installés par ELI10. Un forfait symbolique de CHF 50.00 sera encaissé auprès des stands utilisant de l'électricité.

Le montage des stands se fera le samedi matin 8 septembre avant 09h00. Le démontage dès la fin de la manifestation, soit après 18h00. Le nettoyage de chaque emplacement se fera par le contractant.

#### Redevances et Émoluments

Les redevances et émoluments seront perçus par l'organisateur le jour de la manifestation selon les tarifs en vigueur et seront versés au Service de la Consommation et des Affaires Vétérinaires (SCAV).

Redevance par manifestation par stand et par jour : CHF 50.00 (pour les stands vendant de la nourriture ou des boissons non alcoolisées consommées sur place).

Redevance supplémentaire de CHF 20.00 pour alcool fermenté ou de CHF 40.00 pour toutes boissons alcooliques.

## Spectacles

La grande scène sera équipée d'une sonorisation comportant :

- 1 table de mixage avec ampli de 2 x 300 watts, comportant 10 entrées - 2 enceintes de 400 watts chacune - 3 micros avec câbles et pieds
- 1 Piano numérique, 88 touches, toucher marteau, comme piano classique - 1 retour de scène

Un bénévole sera disponible en permanence sur la grande scène pour les réglages de la sonorisation.

Une période de 15 minutes est accordée à chaque groupe pour le « sound-check ».

Les autres lieux de concert ne seront pas pourvus de sonorisation. Veuillez indiquer ci-dessous si vous disposez de votre propre sonorisation et si vous désirez profiter du piano et du retour de scène.

## Responsabilités

L'organisateur ne pourra être tenu responsable des dommages ou pertes dus aux conditions météorologiques ou à tout autre évènement. L'organisateur dispose d'une assurance responsabilité civile.

## Résiliation

En cas de résiliation du présent contrat par le contractant, dès le moment où la plaquette de la manifestation aura été imprimée, celui-ci s'engage à dédommager l'organisateur en lui versant une somme de CHF 50.00.

En cas de non participation à la manifestation, le contractant dédommagera l'organisateur en lui versant une somme de CHF 100.00.

## Litiges

En cas de litige, le for juridique est Boudry.

## Le contractant faisant l'objet du présent contrat d'engagement souhaite effectuer

Nombre de prestations \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ minutes Genre \_\_\_\_\_

Préférences :  intérieur  extérieur  grande scène  matin  après-midi  autre \_\_\_\_\_

Le contractant possède sa propre sonorisation  oui  non

Le contractant désire le retour de scène et/ou le piano  oui  non précisez \_\_\_\_\_

Stand  oui  non  Expo  Artisanat  autre précisez \_\_\_\_\_

Électricité  oui  non si oui forfait CHF 50.00 (Eli10)

Vente  oui  non si oui forfait CHF 50.00 pour nourriture et boissons non alcoolisées (SCAV)

Alcool  oui  non si oui forfait CHF 20.00 pour alcool fermenté ou CHF 40.00 pour tout alcool (SCAV)

Description du stand \_\_\_\_\_

Proposition de nourriture \_\_\_\_\_

Proposition de boissons \_\_\_\_\_

**L'organisateur** : 2017, Boudry en vedette – 2017, Pavés en folie – Edition 2018

Représenté par \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

**Le contractant** : \_\_\_\_\_

Représenté par \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Boudry, le \_\_\_\_\_